## COMMUNE DE SAINT-LAURENT

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022**

Le vingt-trois mars deux mille vingt-deux, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 15 mars 2022, s'est réuni à la salle de réunion de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRÉSENTS: TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, TROUGNAC Marie-Claire, LONDERO Bernard, FRAU Emilie, DELMAS Manon, CUEVAS Patricia, CLUA Guy, BOUSQUET Thomas.

ABSENTS, EXCUSES: HENAFF Ludovic, Fabien GODEFROY, Alain VERZEGNASSI, Maxime LAFERRIERE.

POUVOIRS: HENAFF Ludovic à DELOGE Stéphanie, Maxime LAFERRIERE à Guy CLUA.

Mme Bernadette MINER est nommée secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR:

- Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 20/12/2021.
- Proposition accompagnement transition énergétique par Territoire Energie 47.
- ELIOR prestataire repas cantine scolaire : protocole pour indemnisation de l'impact de l'épidémie COVID.
- Proposition renouvellement et cédéisation contrat de travail poste adjoint technique à temps non complet, 20 heures hebdomadaires, école/espaces verts.
- Communication rapport activité communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.
- Proposition délibération « zéro artificialisation nette des sols ».
- Examen devis parking atelier communal.
- Examen devis rambarde ancien pont.
- Bibliothèque.
- Election Présidentielle : dimanches 10 et 24 avril composition bureau de vote.
- Rassemblement des Saint-Laurent de France 2022.
- Ouestions diverses.

Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 20/12/2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Proposition accompagnement transition énergétique par Territoire Energie 47.

La convention proposée par TE47 est approuvée à l'unanimité et le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à la signer.

<u>ELIOR</u> prestataire repas cantine scolaire : protocole pour indemnisation de l'impact de l'épidémie COVID.

Le Conseil Municipal décide de ne pas verser l'indemnité de compensation à ELIOR. (contre 11 / abstention 2)

<u>Proposition renouvellement et cédéisation contrat de travail – poste adjoint technique à temps non complet, 20 heures hebdomadaires, école/espaces verts.</u>

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de renouveler le contrat pour une durée indéterminée.

Communication rapport activité Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le rapport d'activité.

## Proposition délibération « zéro artificialisation nette des sols ».

Le Conseil Municipal à l'unanimité ne souhaite pas agréer cette motion, demandée par l'ADM 47.

#### Examen devis parking atelier municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte et autorise Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise BORDIN TP.

#### Examen devis rambarde ancien pont

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte et autorise Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise ADLF.

## Bibliothèque

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement intérieur de la bibliothèque

#### Election Présidentielle : dimanche 10 et 24 avril composition bureau de vote

Etablissement des bureaux de vote et des permanences.

#### Rassemblement des Saint-Laurent de France 2022

Ca sera communiqué dans le prochain Cordier.

### Questions diverses:

- Abris-bus : Stéphanie DELOGE informe le Conseil que la Région demande que les plus anciens abris-bus soient changés, qu'ils seront plus chers et que cela ne semble pas être le cas pour Saint-Laurent.
- Eclairage du domaine public : Madame le Maire demande avis au Conseil Municipal sur la possibilité d'éteindre l'éclairage public de 24h à 06h du matin. Le Conseil Municipal refuse d'appliquer cette mesure d'économie d'énergie par souci de sécurité.
  - · Achat par la commune d'un broyeur à branche
- **Pylône**: La mairie a été contacté par Monsieur PUCHE de la société SFR pour installer un pylône sur la comme. 1ère proposition sur le stade : non. 2ème proposition en face de la station d'épuration. Etude en cours.
  - Gravière DSL
  - Prochain Conseil Municipal le 04/04/2022 pour le vote du budget.
- SIVU Chenil: Suite aux problèmes avec le bureau et le président du SIVU, la déléguée (Marie-Claire TROUGNAC) et sa suppléante (Stéphanie GHILARDI) vont envoyer leurs lettres de démission afin qu'un nouveau bureau se forme.

Séance levée à 19 h 40.